



SESSION THÉMATIQUE 3

Changement climatique et développement durable

9^e session plénière en ligne du CDCPP

12 novembre 2020

Francesc Pla et Jovana Poznan
Division Culture et Patrimoine culturel
Conseil de l'Europe

Conférence de haut niveau du Conseil de l'Europe - Protection environnementale et droits de l'homme

- Organisée sous l'égide de la présidence géorgienne du Comité des Ministres le 27 février 2020, à Strasbourg (<https://www.coe.int/fr/web/human-rights-rule-of-law/human-rights-and-the-environment>)

Objectifs de la conférence :

- Discuter de la relation entre les droits de l'homme et la protection de l'environnement dans le contexte des politiques nationales
- Examiner le potentiel de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres instruments du Conseil de l'Europe pour la protection de l'environnement.

Une proposition :

- Une déclaration adoptée par les présidences sortante (Géorgie) et entrantes (Grèce et Allemagne) du Comité des Ministres a souligné la **nécessité d'élaborer un instrument non contraignant sur les droits de l'homme et l'environnement d'ici la fin 2021.**

Conférence internationale de haut niveau sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement : « Droits de l'Homme pour la planète »

- Organisée sous l'égide de la présidence grecque du Comité des Ministres le 5 octobre 2020, à Strasbourg (<https://www.coe.int/fr/web/portal/human-rights-for-the-planet>)

Objectifs de la conférence :

- Étudier comment la Cour européenne des droits de l'homme tiendra compte du changement climatique, de la perte de la biodiversité, de l'épuisement des ressources naturelles et de la pollution chimique dans son travail
- Examiner les nouvelles difficultés liées à l'interprétation de la Convention européenne des droits de l'homme dans les futures affaires relatives à l'environnement



Normes dans le
secteur du
patrimoine
culturel
relatives au
changement
climatique et à
l'environnement

CM/Rec (2020)7 aux États membres
sur la **prévention des risques dans
la gestion quotidienne du
patrimoine culturel**

CM/Rec (2018)3 sur le **patrimoine
culturel face au changement
climatique**

CM/Rec **Stratégie pour le patrimoine
culturel au XXIe siècle (2017)**



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Projets dans le domaine du patrimoine axés sur le changement climatique et l'environnement

- Plan d'action de la Convention de Faro et Voie de Faro (PC)
- Stratégie pour le patrimoine culturel au XXIe siècle
- Journées européennes du patrimoine
- Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels - Routes4You (PC)



european heritage network
réseau européen du patrimoine

Stratégie 21

- Les principes du développement durable sont clairement illustrés dans les exemples de meilleures pratiques figurant dans le chapitre consacré à la composante « Développement territorial et économique » (D).

- « La collection dorée des bonnes pratiques » (<https://rm.coe.int/strategie-pour-le-patrimoine-culturel-en-europe-au-xxie-siecle-la-coll/168098e8d2>)



Stratégie 21 : initiatives pour gérer le changement climatique et les aspects environnementaux

- La composante « Développement territorial et économique » porte sur les relations du patrimoine culturel avec le développement territorial, l'économie et la gouvernance territoriale, dans le respect des principes du développement durable.

RÉUTILISATION DE BÂTIMENTS RURAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL (SLOVÉNIE)

Le projet vise à développer la prospérité de l'Europe en s'appuyant sur ses ressources patrimoniales ; assurer à la population européenne un **cadre de vie de qualité, en harmonie avec son environnement culturel et naturel** ; mettre en œuvre les principes de la **conservation intégrée** et garantir la prise en compte du patrimoine dans les stratégies et programmes du développement territorial durable.

L'objectif est de sauvegarder le patrimoine culturel considéré comme précieux, de préserver ses valeurs essentielles et sa nature et, par conséquent, de **revitaliser notre propre environnement**. L'initiative vise à obtenir des effets positifs pour la société, notamment la **durabilité et le développement régional (rural)**.



L'HISTOIRE CULTURELLE COMME SOURCE DE CONNAISSANCES POUR LE TEST DE STRESS CLIMATIQUE (PAYS-BAS)

Aux Pays-Bas, le sol et l'eau ont toujours joué un rôle majeur dans la prise de décisions.

L'Agence du patrimoine culturel des Pays-Bas (RCE) a présenté une méthode simple et progressive d'**intégration des connaissances historiques dans les tests de stress d'adaptation climatique**, dans le cadre de réunions, de conférences et d'ateliers avec les municipalités et les autorités chargées de la gestion de l'eau.

Le programme vise à sensibiliser davantage à la **nécessité d'utiliser des informations historiques** pour ce type de projets.



Journées européennes du patrimoine

« Patrimoine durable » - Thème des
Journées européennes du patrimoine
pour 2022

- **« Lorsque nous décidons de ce que nous préservons, nous prenons des décisions qui affecteront les générations futures. »**
- Le thème 2022 offrira aux collectivités participant aux JEP/organismes l'occasion :
 - de sensibiliser aux défis du changement climatique, et de les relever à la fois en gérant des éléments matériels du patrimoine et en permettant une discussion plus large sur le rôle de la culture dans la construction d'un avenir plus durable/résilient ;
 - d'inviter des personnes de tous âges et de tous milieux à participer à des événements et des activités visant à promouvoir l'importance de préserver le patrimoine matériel, immatériel et culturel pour les générations futures ;
 - de contribuer à la collecte de bonnes pratiques et de partager leurs connaissances et compétences dans le cadre du réseau des JEP.



European Heritage Days

Giornate Europee
del Patrimonio

Itinéraires culturels - Routes4You

- Les itinéraires culturels encouragent le « tourisme lent » grâce aux moyens de transport proposés par les différents parcours : marcher sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle ou les chemins de Saint Olaf, suivre les pas de R. L. Stevenson avec un âne, pédaler sur la piste cyclable de la Route du Rideau de Fer, entre autres.
- La promotion de destinations moins connues, dont environ 90 % de sites en milieu rural, dans le cadre du programme des Itinéraires culturels, garantit également une meilleure répartition des visiteurs à la fois sur l'année et entre les régions, grâce à des activités proposées en toutes saisons comme la récolte des olives en hiver dans la région méditerranéenne avec des petits producteurs locaux.
- L'une des clés du succès d'un tourisme durable est la prise en compte, dès le stade de la planification, des collectivités locales et du patrimoine local.





CONVENTION DE FARO

sur la valeur du patrimoine culturel pour
la société



- **Principe 2 de la Convention de Faro : améliorer l'environnement et la qualité de vie :**

« Les Parties s'engagent à renforcer la cohésion sociale en favorisant le sentiment de responsabilité partagée envers l'espace de vie commun » (article 8).

- La Convention de Faro vise à sensibiliser les communautés de Faro à l'importance de lutter contre les effets du changement climatique sur leur environnement et d'en tenir compte dans leur propre travail.
- Le changement climatique, souvent à l'origine d'une fréquence/intensité accrue de catastrophes, expose le patrimoine culturel à de nouvelles menaces ou fragilise les sites déjà à risque.
- En plus de mettre en danger les visiteurs, la dégradation du patrimoine a un impact socio-économique négatif sur les collectivités locales et représente une perte de leurs valeurs identitaires et de la diversité culturelle.

- En mai 2020, le webinaire *Les principes de la Convention de Faro et l'Agenda 2030*, qui a réuni 23 participants à des projets patrimoniaux sur le terrain, a encouragé un examen approfondi des liens entre les processus de Faro et des Nations Unies.
- L'intégration d'éléments culturels et naturels au sein du même processus est précisément l'un des aspects susceptibles d'enrichir le plus les processus de localisation de l'Agenda 2030.



Initiatives de Faro visant à gérer le changement climatique et le développement durable

Le projet **CASA & BOTTEGA** est né à la suite du séisme de 2009 qui a détruit le village de Fontecchio (Italie) et sa petite communauté.

Le projet s'appuie sur l'éducation civique et la participation citoyenne pour restaurer le village et sa valeur environnementale, dans le but de communiquer sur l'utilisation du patrimoine et du paysage culturels au profit du **développement durable, de la réinstallation et de la cohésion sociale.**

LA COMMUNAUTÉ PATRIMONIALE DE CENTOCELLE anime des activités (des promenades patrimoniales, des journées de collaboration civique, des services collaboratifs, des campagnes numériques, des tours du patrimoine en vélo) dans le parc de Centocelle à Rome (Italie) depuis 2015, afin de sensibiliser au **patrimoine culturel et archéologique** et d'encourager sa **réutilisation**, considérée comme un outil permettant de stimuler un **développement durable inclusif fondé sur le patrimoine** à l'échelle du quartier et du district.

Ce projet fonctionne essentiellement sur le principe de la cogouvernance, qui permet aux citoyens du district de Centocelle de participer activement à l'**utilisation durable et collective du parc**, conformément aux principes de la Convention de Faro.



HEREIN

- Enquêtes participatives mises à la disposition des coordinateurs et des institutions nationales afin de mobiliser le réseau des administrations publiques participant au Système HEREIN dans le but de collecter des informations thématiques ou spécifiques.
- Le sujet du développement durable n'était pas explicitement traité dans les précédentes enquêtes participatives mais il figurait déjà dans les réponses à la consultation menée en 2015 sur l'élaboration de la ST21.
- Enquête générale pour évaluer l'état d'avancement actuel dans les États membres : questions générales sur les politiques existantes et l'intégration du patrimoine culturel, ainsi que sur les idées de développements futurs.
- À ce jour 20 pays ont répondu : le délai est prolongé jusqu'à la fin novembre ; les réponses seront ensuite analysées en détail en collaboration avec HEREIN AISBL.





Merci pour votre attention !